

Pétition – Pour un e-voting de proximité !



partipirate
vaudois

Constat :

Aujourd'hui, les élections et votations sont émaillées de nombreux problèmes et de dysfonctionnements face aux règles. Que ce soit à Lausanne, Vevey ou Montreux, des entorses compliquant le dépouillement et diminuant le niveau de confiance dans les procédures électorales sont régulièrement observés lors de divers scrutins, élections ou votations.

Aujourd'hui, avec CH.Vote, il a pu être déterminé que le coût du vote électronique est inférieur au coût du vote traditionnel ou par correspondance.

Aujourd'hui, avec CH.Vote il a pu être déterminé que la fiabilité du système de vote électronique – actuellement utilisé dans 4 cantons – était supérieure à l'ensemble des opérations de dépouillement qui se sont déroulées en près de 13 ans d'activité (système de vote traditionnel : 15'000 cas de fraude identifiés – Vote électronique : 1 tentative bloquée).

Aujourd'hui, la transparence du système de vote électronique genevois, CH.Vote, est acquise et ancrée dans la loi par le biais d'une mesure permettant l'ouverture du code du programme, aussi appelée principe de l'open-source.

plus d'infos sur CHvote : <http://ge.ch/vote-electronique/>

Nous proposons donc une pétition pour la mise en place d'un projet pilote de vote électronique permettant rapidement aux électeurs vaudois (Suisse ou étrangers remplissant les conditions), et pas seulement aux Vaudois de l'étranger d'en bénéficier.

Pétition:

Les pétitionnaires demandent que les mesures suivantes soient prises afin de permettre le vote électronique tant pour les Vaudois de l'étranger que pour les résidents, et ce dans un délai permettant l'utilisation de cet outil moderne de démocratie au plus vite au vu de l'urgence démocratique.

- Révision de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) afin de permettre le vote électronique, en particulier les articles 8, 12,13, 14, 17 et suivants. Ainsi que des ajustements à la marge des chapitres réglant les votations et les élections.
- Mise en place d'un processus de vérifiabilité universelle de proximité respectant la structure actuelle des domaines de compétences pour l'administration des votations et élections (commune/district/canton)
- Mise en place des éléments structurants permettant la transparence du processus de vote électronique, dont l'accessibilité du code source de l'application de vote électronique, qui doit être ancrée dans la loi.
- Mise en place d'un pilote basé sur la plateforme CH.Vote de l'Etat de Genève, seule plateforme remplissant l'ensemble des critères actuels permettant un vote électronique transparent, démocratique et remplissant les attentes de la commission des droits politiques (rapport RC-260).

Canton :		Code postal :	Commune politique :			Contrôle en blanc) (laissez)	Ne m'envoyez pas d'infos (cocher)
N°	Nom, Prénom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour mois année)	Adresse exacte (rue et numéro)		Signature manuscrite		